

les zones indemnes de maladies des équidés

Susanne Münstermann

Animal Health Consultant,
53111 Bonn
Allemagne

Objectif pédagogique

■ Comprendre les difficultés associées au mouvement international des chevaux et les solutions proposées

Essentiel

■ Le concept de chevaux de haute performance à statut sanitaire élevé (concept HHP) a été introduit par l'OIE dans son Code sanitaire pour les animaux terrestres (TAHC).

■ Le plan de biosécurité doit être élaboré pour garantir le maintien de l'état sanitaire des chevaux participant à l'événement.

■ Une zone indemne de maladies des équidés facilite l'établissement d'un état sanitaire particulier dans des pays endémiques des maladies "critiques".

appliquées à l'organisation de manifestations sportives équestres de haut niveau

Pour organiser les grands événements équestres internationaux dans les pays "non classiques" pour ce sport, il faut introduire des nouveaux concepts pour faciliter les mouvements internationaux des athlètes équines. L'Office international des épizooties (OIE) en collaboration avec la Confédération du sport équestre (IHSC) ont conçu des concepts très prometteurs.

Les événements équestres internationaux sont de plus en plus nombreux dans le monde. Au cours de la dernière décennie, le calendrier des manifestations enregistrées par la Fédération Équestre Internationale (FEI) montre une augmentation de 28 p. cent entre 2009 et 2019. L'Europe reste en tête en nombre total de manifestations mais, comme le montre le **tableau 1**, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie ont enregistré aussi une forte croissance au cours de cette décennie.

● L'OIE (Office international des épizooties) a introduit, en 2014, dans son Code sanitaire pour les animaux terrestres (TAHC - chapitre 14.6) le concept de chevaux de haute performance à statut sanitaire élevé dénommé concept HHP [1, 8].

La mise en place du concept HHP permet de surmonter les obstacles sanitaires aux mou-

vements inter et intra-continentaux de chevaux. À l'occasion de plusieurs conférences et ateliers régionaux en Asie, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud organisés pour promouvoir ce concept à partir de 2016, l'absence d'une approche harmonisée, en termes d'exigences sanitaires et de certification internationale pour l'importation temporaire de chevaux aux fins de compétitions équestres, est apparue.

● Alors que l'harmonisation régionale et l'introduction du concept HHP sont des mesures appuyées par la Confédération Internationale des Sports Hippiques (IHSC) [11], le concept de *equine disease free zone* ou zone indemne de maladies des équidés (EDFZ) de l'OIE propose une alternative intéressante pour soutenir l'organisation d'événements équestres internationaux.

DÉMARCHE POUR METTRE EN PLACE UNE ZONE INDEMNÉ DE MALADIES DES ÉQUIDÉS

● L'OIE définit l'établissement d'une zone indemne de maladies des équidés (EDFZ) comme une extension du concept de zonage tel que défini dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres (TAHC) (chapitre 4.3: Zonage et compartimentation). La séparation de la sous-population de statut sanitaire élevé au sein de l'EDFZ de la population générale (équidés et autres espèces) repose sur la mise en place de procédures strictes de gestion, d'identification des chevaux et de contrôle de la biosécurité. Cette séparation, comme élaborée dans le "*HHP Handbook*" de l'OIE [12], garantit que les

Tableau 1 - Nombre de manifestations FEI au cours de 2009 à 2019

(d'après www.fei.org)

Année	Continents					Total
	Océanie	Europe	Afrique	Asie	Amériques	
● 2009	77	752	46	104	226	1205
● 2019	82	949	47	146	313	1537
● Augmentation	6,5 %	26,2 %	2,2 %	4,4 %	38,5 %	27,6 %

CHEVAL

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article